

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FAMILLE, ILE D'ORLÉANS



AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Sylvie Beaulieu de la susdite municipalité,
Avis public est donné de ce qui suit :**

Une demande en vertu des règlements sur les dérogations mineures a été présentée pour la propriété du 2471, chemin Royal, Sainte-Famille I.O.

- La demande, consiste à réduire le nombre de case de stationnement.

Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance ordinaire du conseil qui se tiendra le 6 janvier 2019, à 20 heures à la salle municipale.

À cette séance, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donnée à Sainte-Famille Ile d'Orléans ce 19^{ième} jour de décembre deux mille dix neuf.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Sylvie Beaulieu', is written over the printed name.

Sylvie Beaulieu g.m.a.

Directrice générale / secrétaire trésorière